



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Deuxième session

Rome, 26 – 30 mars 2007

Collecte de données sur les zones exemptes à l'appui de l'étude de faisabilité de la CIPV sur la reconnaissance internationale des zones exemptes

Point 10.7.1 de l'ordre du jour provisoire

1. Il a été décidé à la septième session de la CIMP (2005) qu'une étude de faisabilité devait être conduite sur la reconnaissance internationale des zones exemptes, qui prendrait en compte les facteurs économiques, techniques et juridiques, et évaluerait la faisabilité et la durabilité d'un tel système. Une proposition relative à la composition d'un groupe de travail et à son mandat devait être préparée par un groupe de réflexion en juillet 2005 et soumis, par l'intermédiaire du Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique (PSAT), à la première session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) en 2006.
2. Un groupe de travail d'experts, réuni pour mettre au point le projet de NIMP sur la *reconnaissance des zones exemptes et des zones de faible prévalence d'organismes nuisibles*, a informé le Groupe de travail informel sur la PSAT qu'il existait très peu d'informations disponibles sur la mise en place de zones exemptes d'organismes nuisibles dans le monde et sur les organismes nuisibles concernés. Le Groupe de travail informel sur la PSAT a examiné la situation et estimé qu'il fallait rassembler ces informations avant de réunir un groupe de travail sur la faisabilité de la reconnaissance internationale des zones exemptes.
3. La CMP a reconnu que la question de la reconnaissance internationale des zones exemptes était importante pour de nombreux pays et qu'une étude préliminaire concernant les zones exemptes existantes devait être conduite. La CMP est convenue que le Secrétariat rassemblerait les données sur les zones exemptes existantes et lui présenterait les résultats à sa deuxième session.
4. Le Secrétariat a distribué aux points de contact de la CIPV en août 2006 un questionnaire sur les zones exemptes, dont les résultats ont été examinés par le Groupe de travail informel sur la PSAT à sa réunion d'octobre 2006. De nouvelles données étant encore communiquées, il a été convenu de repousser la date limite à la fin du mois de novembre 2006. Il a été également

convenu que les résultats de l'enquête seraient présentés à la CMP à sa deuxième session, l'origine des données restant confidentielle.

5. Au total, 94 réponses aux enquêtes ont été reçues de 41 pays. Les réponses et l'existence de zones exemptes par région sont présentées ci-dessous sous une forme synthétique.

Région	Nombre de pays ayant répondu	Zones exemptes utilisées		Zones exemptes en cours de mise en place		Zones exemptes non utilisées		Total
		Nombre de réponses	% du total	Nombre de réponses	% du total	Nombre de réponses	% du total	
Afrique	8	2	3 %	2	14 %	6	50 %	10
Asie	7	7	10 %	1	7 %	2	17 %	10
Europe	15	26	39 %	10	72 %	3	25 %	39
Amérique latine et Caraïbes	7	7	10 %	1	7 %	1	8 %	9
Proche-Orient	1	1	1 %	0	0 %	0	0 %	1
Amérique du Nord	2	17	25 %	0	0 %	0	0 %	17
Pacifique Sud-Ouest	1	8	12 %	0	0 %	0	0 %	8
Total	41	68	100 %	14	100 %	12	100 %	94

6. Quarante-quatre des 94 réponses à l'enquête ont été envoyées par cinq pays.
7. Parmi les observations découlant des données fournies, citons les suivantes:
- les pays qui ont répondu n'ont pas tous interprété de la même manière la définition d'une zone exempte;
 - les pays qui ont répondu considèrent qu'il est avantageux, en ce qui concerne les débouchés, d'établir des zones exemptes reconnues par leurs partenaires commerciaux;
 - les zones exemptes fonctionnelles concernent une grande variété d'organismes nuisibles et de marchandises (voir les tableaux 1 et 2 ci-joints);
 - la plupart des pays qui ont répondu n'ont fourni que des informations sommaires sur chacune des zones exemptes répertoriées, notamment au sujet des coûts financiers de la mise en place et du maintien de ces zones;
 - de très nombreux pays ayant répondu au questionnaire (et pas uniquement des pays en développement) estiment qu'il est avantageux de créer des zones exemptes mais déclarent qu'ils ne sont pas en mesure de le faire à cause de l'insuffisance des ressources (financières, humaines et techniques);
 - la lenteur des procédures juridiques et administratives nécessaires à la mise en place de zones exemptes a été considérée comme problématique.
8. La CMP est invitée à:
- prendre note* des résultats de l'enquête sur les zones exemptes conduite par le Secrétariat.

Tableau 1

Liste des organismes nuisibles cités dans les réponses à l'enquête sur les zones exemptes et nombre de citations, par catégorie d'organismes nuisibles

Nom	Nombre de citations, par catégorie de nuisibles					
	Champignons	Bactéries / phytoplasmes	Virus	Mouche des fruits (Tephritidae)	Autres insectes	Nématodes
<i>Anastrepha fraterculus</i>				1		
<i>Anastrepha ludens</i>				1		
<i>Anastrepha obliqua</i>				1		
<i>Anastrepha serpentina</i>				1		
<i>Anastrepha striata</i>				1		
<i>Anastrepha suspensa</i>				1		
<i>Anastrepha grandis</i>				1		
<i>Anastrepha</i> spp.				1		
<i>Anoplophora chinensis</i>					1	
<i>Anoplophora glabripennis</i>					2	
<i>Anoplophora malasiaca</i>					1	
<i>Bactrocera aquilonis</i>				1		
<i>Bactrocera carambolae</i>				1		
<i>Bactrocera cucumis</i>				1		
<i>Bactrocera curvipennis</i>				1		
<i>Bactrocera facialis</i>				1		
<i>Bactrocera cucurbitae</i>				2		
<i>Bactrocera dorsalis</i>				2		
<i>Bactrocera tryoni</i>				1		
<i>Beet necrotic yellow vein furovirus</i>			1			
<i>Bemisia tabaci</i>					1	
<i>Bursaphelenchus xylophilus</i>						5
<i>Ceratitis capitata</i>				3		
<i>Ceratocystis fimbriata</i>	1					
<i>Clavibacter michiganensis</i> ssp. <i>sepedonicus</i>		2				
<i>Contarinia nasturtii</i>					1	
<i>Cryphonectria parasitica</i>	1					
<i>Cydia pomonella</i>					1	
<i>Daktulosphaira vitifoliae</i>					1	
<i>Diabrotica virgifera</i>					1	
<i>Elsinoe australis</i>	1					
<i>Erwinia amylovora</i>		3				
<i>Flavescence dorée</i>		1				
<i>Globodera pallida</i>						4
<i>Globodera rostochiensis</i>						2
<i>Grapholita molesta</i>					1	

Nom		Nombre de citations, par catégorie de nuisibles					
		Champignons	Bactéries / phytoplasmes	Virus	Mouche des fruits (Tephritidae)	Autres insectes	Nématodes
<i>Guignardia citricarpa</i>	Taches noires des fruits des agrumes	2					
<i>Impatiens necrotic spot tospovirus</i>	Mosaïque			1			
<i>Ips sexdentatus</i>	Scolyte à six dents des pins					1	
<i>Leptinotarsa decemlineata</i>	Doryphore					2	
<i>Lymantria dispar</i>	Bombyx disparate					1	
<i>Meloidogyne chitwoodi</i>	Nématode à galle de Columbia						1
<i>Meloidogyne fallax</i>	Nématode à galle des racines						1
<i>Microcyclus ulei</i>	Flétrissure sud-américaine des feuilles	2					
<i>Monilinia fructicola</i>		1					
<i>Mycosphaerella fijiensis</i>	Champignon ascomycète	2					
<i>Oulema melanopus</i>	Criocère des céréales					1	
<i>Pantoea stewartii</i>	Feu bactérien		1				
<i>Pepino mosaic potexvirus</i>				1			
<i>Peronospora hyoscyami</i>	Fonte des semis du tabac	1					
<i>Phytophthora ramorum</i>	Mort subite du chêne	3					
<i>Phytophthora kernoviae</i>		2					
<i>Plum pox virus</i>	Variole du prunier			1			
<i>Popillia japonica</i>	Hanneton japonais					1	
<i>Ralstonia solanacearum</i>	Flétrissement bactérien des solanées		4				
<i>Rhagoletis indifferens</i>	Mouche de la cerise				1		
<i>Rhagoletis mendax</i>	Mouche du bleuets				1		
<i>Rhagoletis pomonella</i>	Mouche de la pomme				2		
<i>Sternochetus mangiferae</i>	Charançon de la graine du manguier					1	
<i>Synchytrium endobioticum</i>	Galle verruqueuse de la pomme de terre	3					
Tephritidae					1		
<i>Thecaphora solani</i>	Charbon de la pomme de terre	1					
<i>Thrips palmi</i>	Thrips des palmiers					1	
<i>Tilletia controversa</i>	Carie naine du blé	1					
<i>Tilletia indica</i>	Carie de Karna du blé	1					
<i>Tomato spotted wilt tospovirus</i>	Virus des points nécrosés de la tomate			1			
<i>Tomato yellow leaf curl virus & its vector Bemisia tabaci</i>	Virus de l'enroulement jaune de la tomate			1			
<i>Tomicus piniperda</i>	Hylésine du pin					1	
<i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>citri</i>	Chancre des agrumes		1				
<i>Xanthomonas fragariae</i>	Feu bactérien		1				
<i>Xylophilus ampelinus</i>	Feu bactérien		1				
<i>Yponomeuta malinellus</i>	Teigne du pommier					1	
Sous-total		22	14	6	26	20	13
Total		101					

Tableau 2

Liste des marchandises citées dans les réponses à l'enquête sur les zones exemptes

Marchandises
Tout le matériel de multiplication ornemental et commercial de <i>Prunus</i> spp.
Amandes
Pomme, poire, pêche, etc.
Banane
Banane et banane plantain
Bouleau
Betterave
Famille des Brassicacées
<i>Camellia</i> spp. (plantes de l'espèce)
<i>Castanea</i> spp. (plantes et bois de)
Caused de graves dégâts à de nombreuses plantes cultivées en serres ou en plein champ, comme le chou, le coton, les melons, le poinsettia, le potiron, et beaucoup d'autres plantes ornementales ou légumes
Agrumes (citrons, limes, oranges, mandarines), fruits à noyau et fruits à pépins, avocat, etc.
Agrumes espèces (fruits)
Conifères et herbacées
Cucurbitacées et solanacées
Cucurbitacées;
Tous les hôtes de la mouche des fruits – la plupart des fruits et des légumes frais (à l'exclusion des légumes à organes souterrains)
Arbres et arbustes à feuilles caduques, y compris le bois
Feuillage et fruits de plus de 250 espèces hôtes
Arbres forestiers
Arbres forestiers (Pin - <i>Pinus</i> spp. - plantes et produits): sapins de Noël (coupés); pins en pépinière; produits forestiers à base de pins avec l'écorce, y compris les grumes (par exemple, billes de sciage, pâte à papier, branches). Écorce de pin
Arbres forestiers, centaines d'espèces d'arbres à feuilles caduques, conifères et herbacées. Stock de pépinières, arbres de Noël, produits forestiers avec écorce non destinés à la multiplication, articles de ménage de plein air, véhicules et équipements militaires, véhicules et équipements personnels et de loisirs
Cerises fraîches
Fruits frais: agrumes, acérole, avocat, abricot, figue, <i>Baccaurea sapida</i> , fraise, olive, figuier tronqué, <i>Arenga englei</i> , carambole, grenadier, santol, prune, châtaigne de Tahiti, laurier d'Alexandrie, tomate, poire, palmier dattier, papaye, nêfle du Japon, noix de bétel, vigne, pêche, <i>Terminalia catappa</i> , <i>Myrica rubra</i> , ramboutan, longan, pomme, litchi, wampi
Fruits des plantes éricacées, par exemple <i>Vaccinium</i> spp., <i>Gaylussacia</i> spp.
Céréales et cultures de plein champ (blé - blé dur - <i>Triticale</i> - orge - avoine - seigle - sorgho et sorgho menu - mil - riz - herbes fourragères - pâturin - brome - fétuque - dactyle aggloméré - agrostis géant - ray-grass - fléole des prés - chiendent - seigle sauvage - paille de mélanges légumineuses-graminées - alpiste)
Vignes
Vignes, produits de la vigne, emballages et équipement utilisés pour cultiver les vignes
Feux bactériens des plantes de serres
Poirier du Japon (<i>Pyrus pyrofilia</i>)
<i>Litchi chinensis</i> et d'autres fruits
Feuilles et fruits des plantes de la famille des Cucurbitacées, haricots, pois cajan, pois à vache, poivron rouge, tomate, aubergine, papaye, et plantes des genres <i>Hylocereus</i> et <i>Mangifera</i>
Malus (pommier) – Toutes les plantes et parties de plantes de toutes les espèces
Mangue, mirabelle, goyave, corossol, poire, pamplemousse, cacao, faux amandier
Mangues, <i>Mangifera</i> spp.
La plupart de feuillus
Chêne (<i>Quercus</i> spp.)

Marchandises
Plantes des genres suivants: <i>Bouea</i> , <i>Diospyros</i> , <i>Coffea</i> , <i>Capsicum</i> , <i>Passiflora</i> , <i>Solanum</i> , <i>Zizyphus</i> , <i>Spondias</i> , <i>Psidium</i> , <i>Artocarpus</i> , <i>Annona</i> , <i>Hylocereus</i> , <i>Garcinia</i> , <i>Eugenia</i> , <i>Mangifera</i> et <i>Lansium</i> , et plantes de la famille des Sapotacées, et banane à maturité
<i>Platanus</i> spp. (plantes de la sous-espèce des)
Fruits à pépins (pomme et poire)
Tubercules de pommes de terre et variétés résistantes de tomate et d'aubergine
Pommes de terre, <i>Solanum tuberosum</i>
Pommes de terre (tubercules de <i>Solanum tuberosum</i>)
Pommes de terre et autres solanacées
<i>Prunus</i> (prune, cerise, abricot, pêche, nectarine)
Coing
<i>Rhododendron</i> spp.
Plantes à racines de toutes les espèces, hybrides et variétés horticoles de <i>Malus</i> spp., <i>Crataegus</i> spp., <i>Prunus avium</i> et <i>P. cerasus</i>
Rosacées (<i>Amelanchier</i> spp. – <i>Chaenomeles</i> spp., <i>Cotoneaster</i> spp., <i>Crataegus</i> spp., <i>Cydonia</i> spp. – <i>Eryobotria</i> spp., <i>Malus</i> spp. <i>Mespilus</i> spp., <i>Pyracantha</i> spp., <i>Pyrus</i> spp., <i>Sorbus</i> spp. [à l'exclusion de <i>S. intermedia</i>], et <i>Photinia davidiana</i>)
Hévéa
Semences et pommes de terre de conservation, griffes
Fruits à noyaux
Matériel agricole: tracteurs, brûleurs, moissonneuses, ventilateurs, râpeaux, pulvérisateurs ou cultivateurs utilisés dans la culture ou la gestion des récoltes des espèces énumérées. Tout véhicule de transport utilisé pour transporter des fruits, des conteneurs usagés ou des plantes appartenant aux espèces énumérées. Terre seule ou enrobant les racines des plantes des espèces énumérées, ou en tant que contaminant des fruits, des conteneurs usés, du matériel agricole et des véhicules de transport.
Diverses plantes et semences, incluant la tomate, la pomme de terre et le piment fort
Légumes, notamment les tomates, <i>Lycopersicon lycopersicum</i> ; Pois (<i>Pisum sativum</i>), arachide (<i>Arachis hypogaea</i>), soja (<i>Glycine max</i>), poivron doux (<i>Capsicum annuum</i>), tabac (<i>Nicotiana</i> spp.), tomate (<i>Lycopersicon esculentum</i>), et de nombreuses espèces ornementales
<i>Viburnum</i> spp.
Pastèque
Bois; plantes de l'espèce <i>Pinus</i> spp. et matériaux ligneux de conditionnement